

# RENAISSANCE DE LA VALLEE DE LA SELUNE

EFFACER - RESTAURER - VALORISER  
COLLOQUE INTERNATIONAL - FRANCE

>24 - 26 Septembre 2019  
RENNES - AVRANCHES



## **Marie-Anne Germaine, Laurent Lespez (Université Paris Ouest Nanterre, CNRS - France)**

*Le démantèlement des barrages de la Sélune est-il aussi un échec ? Approche sociale de la restauration écologique*

Alors que la démolition du barrage de Vezins entamée en juillet 2019 semble être considérée comme la preuve de la réussite du projet de restauration écologique de la vallée de la Sélune, les travaux menés sur le volet social de cette opération depuis 2015 invitent à s'interroger sur la réalité de ce succès.

S'appuyant sur la conduite d'entretiens semi-directifs et un travail d'observation participante entamée avec les premières études socio-économiques commandées par l'Etat après l'annonce du non renouvellement de la concession du barrage de Vezins en 2009, l'analyse du jeu d'acteurs permet de reconstituer le processus de gouvernance à l'œuvre (Germaine et Lespez, 2014 et 2017). Cette analyse témoigne d'un contexte politique peu favorable à l'émergence d'un projet commun pour ce territoire car ponctué d'errements et d'incertitudes. Le manque de communication générale, et sur les objectifs de l'opération et l'avancée du projet de territoire en particulier, renforcent ce constat de mauvaise gouvernance.

Si l'Etat et l'Agence de l'eau prennent en charge l'opération écologique, la reconversion socio-économique de la vallée revient aux collectivités locales. Or, localement, élus comme habitants se sont exprimés en défaveur du démantèlement. Le projet a donc dû se construire contre les populations locales et n'est pas parvenu à inclure véritablement le territoire. Outre la non prise en compte des habitants dans le processus de gouvernance, ces derniers ont eu tendance à être oubliés alors même qu'un fort attachement aux lieux existe.

Enfin, le projet de restauration de la vallée de la Sélune questionne le devenir du paysage. Les enquêtes menées auprès des habitants et usagers de la vallée montrent que l'effacement des barrages est associé à une crainte de la friche et d'un abandon plus général de la vallée (Germaine et al., 2019). La phase à venir, dite de « renaturation » de la vallée constitue donc un moment crucial pour lequel pourraient s'affronter des conceptions de la nature difficilement conciliables : celle de l'utilisateur attaché à un cadre naturel mais en attente d'une nature entretenue et maîtrisée et celle d'experts pouvant rêver d'un retour à une rivière plus sauvage définie par certains critères écologiques ...

Au moment de concrétiser le projet écologique, il revient aux représentants de l'Etat et aux élus de saisir l'ensemble de ces questions, politiques, qui engagent l'avenir du développement du territoire et la durabilité du projet écologique. Il n'est peut-être pas trop tard pour construire, avec les acteurs locaux et les habitants, une nouvelle vallée aux qualités écologiques renouvelées et partagée par tous.